



Amis du Rail
HALANZY
www.amisdurailhalanzy.be

Le petit NEWS des A.R.H.

n° 15 | année 2010 (janvier, février, mars)

Adresse postale : Rue du Bois, 14 à 6792 HALANZY



L'année 2010 est à présent bien entamée et marque, pour les ARH, l'année du 25^{ème} anniversaire de sa fondation.

En effet, le 15 novembre 1985 que José Ongena, Francis Ongena et Michel Ambroise portaient sur les fonds baptismaux une nouvelle association qui avait pour objectif premier la réouverture de la partie sud-est de la ligne 165 Virton-Athus-Arlon qui venait de faire les frais du très controversé plan IC/IR du 03 juin 1984.

Depuis l'association a bien grandi. La ligne a été rouverte et une section ARH a vu le jour à Bastogne. A présent, nous couvrons toute la province du Luxembourg.

-Comité ARH et fonctions-

Jean PERLEAU (président d'honneur).

Michel AMBROISE (président et responsable du comité de défense des lignes et trésorier).

Michel DEMOULIN (1^{er} vice-président et responsable archives).

Frédéric LIMPACH (2^{ème} vice-président et responsable de la section ARH-Bastogne)

Olivier MOTTET (secrétaire).

Alain PIEMME (responsable modélisme et co-responsable section ARH-Bastogne)

Christophe BOURGUIGNON
(responsable en communication, photos, etc..).

Christian VANKEER (montage Vidéo)

Christophe BOLZONELLA (responsable team expo).

Claude MIRGUET (intendance, responsable des locaux).

Laurent NSABIMANA (rédaction du bulletin ARH).

Henri MAILLARD (membre).

Philippe HUART (membre).

Vente de bics ARH (rappel)

Une fois n'est pas coutume, les ARH vous proposent de magnifiques bics pour la modique somme de **2,50 €**, ainsi que des décapsuleurs au prix de **4 €**, au design soigné.

Comme vous le savez nous ne bénéficions d'aucun subside et les rentrées d'argent sont limitées.



Merci d'y réserver bon accueil.

Retour sur notre principale animation de décembre.

Père Noël rend visite aux halanzinois en train spécial

Le samedi précédant Noël, à l'invitation du S.I. Amifer et des Amis du Rail, c'est avec un train bien rempli (200 personnes) au départ de Virton que Père Noël a rendu visite à ses amis halanzinois pour la 7^{ème} année consécutive.

Sur le coup de 19h17 et malgré un froid polaire (-17°C), une foule nombreuse s'était déplacée aux abords de la gare de Halanzy où père Noël a été accueilli par les autorités communales, Bourgmestre et Echevins en tête, ainsi que par le président du S.I. Amifer.

Après son arrivée en gare, le Père Noël a poursuivi son parcours dans les rues du village, accompagné par les harmonies de Halanzy,

Après un tour quelque peu raccourci et suite au froid glacial qui gelait les instruments des musiciens, le Père Noël a procédé à la distribution des sachets de friandises aux enfants sages dans la gare de Halanzy fraîchement rénovée.

Pendant ce temps, les parents, amis et curieux, pouvaient goûter au vin chaud réconfortant ainsi qu'à la traditionnelle petite restauration proposée par les membres du S.I. local.

Une belle soirée, unanimement appréciée qui sera à nouveau proposée l'an prochain.



Père Noël accompagné des dames de la chorale de « l'Atelier Gaumais » et des représentants du S.I. Halanzinois.



La foule sur le quai 1, en gare de Halanzy, pour accueillir Père Noël.

Nouvelles de nos autorails type 41.

Pour expliquer la situation de nos 41, nous vous faisons découvrir **un extrait** d'un article paru dans « En lignes » de janvier 2010.

Infrabel décide d'électrifier la ligne 15 entre Herentals et Mol.

Cette décision découle en partie de la situation peu reluisante des autorails de la série 41. L'acquisition de ces engins se révéla un très mauvais choix.

Les problèmes de motorisation et de sécurité (incendie) ne cessent de survenir. Des trains doivent être supprimés, d'autres circulent avec des compositions

réduites. Les moteurs subissent les un après les autres des avaries graves. Comme il n'y a pas de moteurs de rechange, le nombre de 41 garés ne cesse d'augmenter. La SNCB ne peut plus acquérir de moteurs identiques vu qu'ils ne répondent plus aux normes européennes en matière d'émissions polluantes. Une solution serait de les remotoriser à l'aide d'autres moteurs. Une étude en vue de l'adaptation de moteurs IVECO ou CATERPILLAR, peu coûteux à l'achat, remplacerait simplement des anciens moteurs arrivés à leur limite kilométrique.

Pour rappel, la ligne 15 (non électrifiée) Herentals Mol est exclusivement desservie par des autorails de la série 41 comme pour les lignes 165, 166 et 167 (Dinant, Bertrix, Libramont, Virton, Athus et Arlon).

Pour rappel, la ligne Athus-Meuse composée des lignes citées ci-dessus est électrifiée depuis 2002.

A quand des automotrices électriques sur cette ligne électrifiée?

Les problèmes rencontrés sur la ligne 15 se sont déjà produits sur l'Athus-Meuse sans émouvoir les autorités de la SNCB.

Programme des manifestations pour 2010.

Tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois, de 20h00 à 23h30 « atelier modélisme » au local du 1^{er} étage de la gare.

JUIN : samedi 05 et dimanche 06,
Journées « portes ouvertes » de
10h00 à 17h00 ; présentation de
nos différentes activités (gare de
Halanzy)

SEPTEMBRE : vendredi 17 de 05h30 à
09h00 « Petits déjeuners
de la Mobilité » (gare de
Halanzy)

DECEMBRE : samedi 18, en collaboration
avec le SI local,
organisation du train du
Père Noël (voyage gratis
mais réservation obligatoire)

Des nouvelles de notre autorail 4510.

A ce sujet, nous sommes toujours en négociation avec la SNCB pour la location de quelques m2 de terrain en gare de Halanzy.

La dernière proposition qui semble acceptée, demande l'aménagement d'un chemin par la SNCB le long du quai de la voie 2. Le chemin servira d'accès de secours vers les appareils de voie et pourra nous servir à mettre l'autorail en place de manière définitive.

Nous avons l'espoir de clôturer ce dossier pour l'année jubilaire des 25 ans des ARH. Comme nous sommes tenus par l'aménagement du dit chemin d'accès par la SNCB, nous avons des doutes...

Front des Ardennes...la ligne 163.

En ce début du printemps et l'arrivée prochaine des hirondelles, les Amis du Rail sont plus que jamais mobilisés pour assurer un avenir (ferroviaire) à la ligne 163.

L'hiver rude que nous venons de connaître n'a pas empêché la tenue de réunions hautement importantes qui laissent croire à un retour prochain du rail au cœur des Ardennes.

Le combat sera long d'autant plus qu'avec le retour des beaux jours, va débuter le démontage annoncé de la ligne.



Vue sur la gare de Bastogne-Sud depuis le pont du contournement routier.

Ce démontage est nécessaire afin de mettre l'assiette de la voie à nu en vue d'une repose et d'une réouverture de la ligne dès que possible.

Les matériaux actuels (rails, traverses, etc.) qui composaient la ligne 163 sont d'un autre âge et ne peuvent assurer une circulation en toute sécurité comme l'exige la réglementation internationale.

Infrabel est tenue de conserver l'assiette de la ligne. En aucun cas le démontage de la voie ne sera « considéré » en désaffectation de la ligne. Promesse est faite par le Ministre de tutelle et l'Administrateur délégué d'Infrabel. Des accords ont été signés en ce sens.

Nous avons associé à ce combat le raccordement ferré de Molinfaing depuis la ligne 163 à hauteur de Bernimont.

En ce qui nous concerne, nous ne pouvons accepter que ledit raccordement parte depuis Neufchâteau (L162) pour des raisons évidentes de bon sens.

Nous reviendrons en détails sur ce raccordement lors de notre prochain bulletin.



Vue sur la gare de Sibret, depuis le PN 26.

Tarifification transfrontalière.

Nous venons d'interpeller à nouveau la ministre Inge Vervotte et la vice-première ministre Joëlle Milquet au sujet de la tarification transfrontalière.

Depuis la réouverture des lignes ferroviaires transfrontalières en décembre 2006 (Virton-Rodange-Luxembourg et Arlon-Rodange-Luxembourg) et la réouverture des points d'arrêt intermédiaires de Halanzy, d'Aubange et de Messancy en mai 2007, assorties de parkings de délestage pour les navetteurs, nous pouvons dire que la « sauce ferroviaire » prend de plus en plus d'ampleur et nous nous en félicitons.

Cependant il reste encore beaucoup à faire pour rendre ces nouvelles relations ferrées optimales, surtout depuis la mise en vigueur en mai 2009 d'un abonnement intérieur luxembourgeois au prix de **280 euros par an**.

Suite à cela, le navetteur belge va à nouveau en voiture jusqu'à Rodange ou Pétange pour prendre son train...tout simplement parce que la tarification appliquée à ce jour côté belge est jugée exorbitante. Jugez plutôt : abonnement mensuel Virton-Luxembourg : 116 €/mois ; Halanzy-Luxembourg : 79 €/par mois ; Aubange-Luxembourg : 67,50 €/mois ; etc.

Athus peut bénéficier de la tarification luxembourgeoise car cette gare possède les statuts belge et luxembourgeois.

Bonne lecture et à très bientôt.